

ACCÉLÉRER LA MULTI-PROTECTION

Le Groupe VYV lance deux nouvelles offres : la protection juridique du particulier et la santé animale

Après le lancement d'une offre à destination des professionnels en début d'année, la gamme d'offres IARD (« Incendies, Accidents et Risques Divers ») du Groupe VYV s'enrichit sur le marché du particulier avec deux nouvelles offres, la santé animale et la protection juridique. Avec la distribution de ces offres, les maisons du Groupe VYV **renforcent leur présence sur le marché de l'assurance dommages en réponse aux besoins exprimés par leurs adhérents et locataires**. Ce développement s'appuie sur un modèle partenarial unique dans lequel le Groupe VYV s'allie aux meilleures expertises assurancielles et digitales, notamment AssurOne, en charge de déployer la plateforme technologique IARD du marché du particulier du Groupe VYV.



« Les nouvelles offres santé animale et protection juridique sont innovantes et répondent à des besoins et des inquiétudes exprimés par nos adhérents. Il y a une légitimité des mutuelles à être présentes sur ces marchés d'aujourd'hui et de demain. »

Benjamin Haddad,
 directeur IARD et
 Offres complémentaires
 du Groupe VYV et vice-
 président de VYV
 Conseil

L'offre santé animale

Avec 50% des Français possédant un animal de compagnie et des tarifs de soins en forte croissance, l'offre santé animale répond à l'attente des adhérents des maisons du Groupe VYV.

L'offre, dont l'assureur est Altima Assurances, la filiale Innovation et B2B2C de MAIF, propose une protection des chiens et chats en s'appuyant sur les marqueurs du Groupe VYV : absence de franchise, maintien des garanties tout au long de la vie de l'animal, plafonds de remboursements élevés et services d'assistance et d'accompagnement de qualité. L'offre est distribuée depuis début octobre par MGEN, et le sera au 1^{er} semestre 2023 par Harmonie Mutuelle.

L'offre de protection juridique

L'offre de protection juridique a été élaborée face au constat qu'une part croissante de la population désire se protéger face à la judiciarisation de la société.

En plus de la prise en charge des litiges d'ordre professionnels ou de la vie quotidienne (achat et vente de biens, problèmes de voisinage, automobile...) l'offre inclut un service d'information juridique avec l'accès à des ressources en ligne et un numéro de téléphone en illimité pour toutes les questions juridiques. Concernant la prise en charge des litiges, des juristes dédiés accompagnent l'assuré dans les démarches à l'amiable ou en cas de procédure judiciaire. L'offre proposée est très compétitive en termes de tarif et de garanties couvertes. Cette offre, dont l'assureur est la Société Française de Protection Juridique (SFPJ), filiale de Groupama, est distribuée depuis début octobre par MGEN, et le sera par Harmonie Mutuelle dans le courant du premier semestre 2023.



« Notre objectif premier est de construire et compléter nos solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé de nos adhérents et de leurs proches. Le modèle opérationnel IARD participe à cet objectif. »

Michel Caillet,
président du Conseil
de Surveillance de
VYV Conseil et
président de la
commission Harmonie
Mutuelle
Entrepreneurs

Une gamme IARD encore enrichie d'ici la fin de l'année

Une troisième gamme d'offres sur le marché du particulier verra le jour début 2023 avec l'assurance habitation, dont l'assureur sera Wakam. Elle sera distribuée dans un premier temps par VYV Conseil, l'expert assurance habitation du Groupe VYV. Cette gamme d'offres assurance habitation permettra d'**accompagner les entreprises sociales de l'habitat (ESH) du Groupe Arcade VYV et les foyers à revenus modestes** afin de **lutter contre la mal-assurance et d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages**. À moyen terme, elle continuera de s'étoffer et sera commercialisée par les réseaux d'autres maisons du groupe.

Le Groupe VYV construit ainsi une réponse innovante et globale pour ses différents publics en IARD, et poursuit son développement sur de nouveaux champs d'assurance.

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : plus de 10 millions de personnes protégées, 73 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 19 000 collectivités territoriales et 14 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,2 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Isabelle Poret – isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Nina Tanguy – ntanguy-ext@groupe-vyv.fr / 01 41 34 22 03

Paul Caillaud – pcaillaud-ext@groupe-vyv.fr / 06 46 40 36 85